



Le jeudi 30 mars 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 24 mars 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mme Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir): M. Stéphane DELANNOY (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Didier DUPE (à Mme Colette GRASER), M. Alexandre MEZIERE (à M. le Maire)

Excusée : Mme Danièle PETIT

Absentes : Mmes Christiane DECANter-CAULLET, Martine FOULON, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Dong NGUYEN

N°17-1-27

Jeunesse

Tarifs

Rapport de Monsieur Eric DESREUMAUX,
Conseiller à la Jeunesse

Par délibération N°08-0614 du 30 septembre 2008, vous avez retenu la proposition d'adopter la tarification différenciée en respectant l'application des 5 barèmes imposés par la Caisse d'Allocations Familiales. Les tarifs appliqués font l'objet d'une différenciation en fonction du type d'activité.

Par délibération N° 16-1-31 du 31 mars 2016 vous avez révisé les participations familiales.

Au regard de l'année écoulée et de l'étude des QF des familles adhérentes, il vous est proposé d'augmenter de 1% l'ensemble des tarifs et de réviser les paliers de QF.

Représentation des nouveaux tarifs:

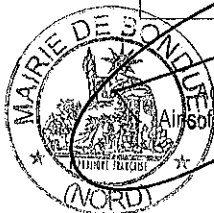
	Tranche 1 QF < 875 €	Tranche 2 QF < 1 094 €	Tranche 3 QF < 1 640 €	Tranche 4 QF < 2 187 €	Tranche 5 QF > 2 187 €	Tarif extérieur
Tarif adhésion annuelle	10,10 €	15,15 €	20,50 €	25,75 €	25,85 €	31,35 €
Accueil activités	5,05 €	6,10 €	7,15 €	8,25 €	10,35 €	15,70 €
Sorties traditionnelles	12,15 €	15,15 €	20,30 €	20,60 €	25,85 €	31,35 €
Grandes sorties	20,20 €	28,30 €	32,80 €	38,10 €	41,50 €	47,05 €
Forfait semaine	29,30 €	32,35 €	37,95 €	41,20 €	46,60 €	52,30 €

*Sont considérées comme bonduoises, les familles qui acquittent au moins un impôt sur Bondues.

**Tarifs : Obligation d'inscription à la semaine pour les moins de 15 ans, choix d'inscription à la carte ou à la semaine pour les plus de 15 ans.

Ceci étant exposé, nous vous demandons de nous autoriser à appliquer ces nouveaux tarifs dès le début de l'accueil des vacances d'été.

Travaux préparatoires
C.A. du 07 mars 2017
C.G. du 14 mars 2017



Le Conseil
A adhère à la proposition ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil.
Certifié conforme.
Le Maire